

tion qu'il m'attribue, la cause de sa rupture avec M. Papineau, car la déclaration faite par moi à laquelle le Docteur fait allusion, en la défigurant étrangement; car mon *affidavit* enfin, dans lequel j'affirme que j'ai entendu le Docteur supplier M. Papineau de laisser St. Denis, **EST POSTERIEUR** à tous ses écrits contre M. Papineau. Citons les dates :

Les écrits du Docteur contre M. Papineau ont été publiés le 25 Mai, le 6 Juin, le 10 et le 24 Juillet, et sa déclaration faite sur l'honneur, le 21 Août 1848. Or, ma propre déclaration, datée du 23 Septembre, a été publiée le 7 Octobre, cinq mois après la première attaque du Docteur! Et celui-ci dit que c'est moi qui l'ai forcé à parler!! Et il me traite d'étourdi dans la phrase même où il commet une aussi risible inadvertance!!

Mais ce n'est pas tout encore;

“ Si M. Dessaulles n'avait pas dit, (dit le Docteur,) “ qu'il m'avait vu arracher un fusil des mains de son “ oncle, je n'aurais pas été obligé, etc., etc., etc.”

Ceci est quelque chose de plus qu'une inadvertance, car c'est *une pure fable* inventée tout exprès pour l'occasion.

Je n'ai jamais dit telle chose, quelque indirectement que ce soit. *Je n'ai jamais écrit une ligne, jamais dit un mot qui eût le moindre rapport à ce fait.*

Le Docteur a donc fort malheureusement choisi ses motifs.

“ I opposed Mr. D. B. Viger in Richelieu, and from “ that moment young D— young P— attacked me in the “ most scurrilous manner, and attempted to ruin me in “ my county.”

En supposant que le jeune P— et le jeune D— aient fait tout cela, ce que je nie formellement, cela ne justifie guères l'attaque du Docteur, car M. Papineau était en France alors, et n'en est revenu qu'un an après la lutte du Docteur contre M. Viger.

“ I had palpable proof that he (Mr. Papineau) lent “ himself to some intrigue to destroy me in the opinion “ of my electors, and accuse me of being the cause of the “ rising in 1837. It was then only I was compelled to “ act in my own defense.”